

École élémentaire
 du Val Cottey
 Place des Tilleuls
 01120 DAGNEUX

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 22/03/2022

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE

Inspecteur de l'éducation nationale : Mme MESTRE

MEMBRES VOTANTS

	Présent	Excusé
Directeur de l'école - Président : M. GAULTIER	X	
Maire : Mme COUTURIER		X
Conseiller municipal : Mme HENRIQUES (ou président de l'EPCI compétent)	X	
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE		
Mme CADET	X	
Mme ABEL		X
Mme CALLAMARD		X
Mme MARCHAND	X	
Mme ROUX	X	
Mme ROBIN	X	
Mme PERNOT	X	
Mme PETIT		X
M. DEFOUR	X	
Mme DESHAYES	X	
Mme VALE	X	
Mme GRANGE		X
Mme BAUDUIN		X
Mme TOUCHARD		X
M. BLANC	X	
Mme KANT	X	
Mme CLAIS	X	
Mme MORIN	X	
Membre du RASED : Mme MARCELLE (désigné par le conseil des maîtres)		x
D.D.E.N : Mme GUILLET	X	
Mme MORSELLI (titulaire)		X
Mme FASLA (titulaire)	X	
Mme SAINT-FELIX (titulaire)		X
Mme SLAMA (titulaire)	X	
Mme LASNET (titulaire)	X	
Mme OROQUIETA (titulaire)	X	
M. STURTZER (titulaire)		X
M. LEFEVRE (titulaire)	X	
Mme ALEXANDRE (titulaire)	X	

M. AUDIN (titulaire)		X
Mme DEBARRE-GRAIZELY (titulaire)		X
Mme JIMENEZ (titulaire)	X	
Mme LESGUILLONS-BENSI (titulaire)		X
M. FERNANDEZ (suppléant)		X
Mme NARDON (suppléante)		X
M. ALEXANDRE (suppléant)		X
Autres membres du RASED :		
Médecin scolaire :		
Infirmier scolaire :		
Assistant de service social :		
ATSEM		
Représentant périscolaire : Mme BREDY		X
Directeur Centre social		
Enseignant de langue vivante, EILE, langue et culture régionale :		
Invité : Mme PHAM, AESH	X	

Procès-verbal établi le 22/03/2022

Date : 22/03/2022

Heure de début : 18h30

Ordre du jour :

- Fonctionnement du conseil d'école
- Moyens humains et matériels
- Actions concourant à la mise en œuvre du projet d'école
- Hygiène, sécurité, travaux
- Présentation des priorités fixées pour le prochain projet d'école
- Autres questions soumises à l'avis du conseil d'école

▣ Sujet 1 : fonctionnement du conseil d'école (pour information)

En introduction, M. Gaultier nomme une secrétaire pour rédiger le procès verbal : Mme Kant.

Le prochain conseil d'école se déroulera le mardi 28 juin à 18h30.

▣ Sujet 2 : moyens humains et matériels (pour information)

A ce jour, 301 élèves sont inscrits à l'école, dont : 58 CP, 61 CE1, 64 CE2, 61 CM1 et 57 CM2.

Répartition des classes :

- CP A (Mme Cadet) : 25 élèves
- CP B (Mme Abel et Mme Callamard) : 26 élèves
- CP-CE1 (Mme Marchand) : 25 élèves
- CE1 (Mme Robin et Mme Roux) : 27 élèves
- CE1-CE2 (Mme Pernot et Mme Petit) : 26 élèves
- CE2 A (M. Defour et Mme Roux) : 27 élèves
- CE2 B (Mme Deshayes et Mme Roux) : 27 élèves

- CM1 A (Mme Vale et Mme Grange) : 24 élèves
- CM1 B (Mme Bauduin et Mme Touchard) : 25 élèves
- CM1-CM2 (M. Blanc) : 21 élèves
- CM2 A (Mme Kant) : 24 élèves
- CM2 B (Mme Clais) : 24 élèves

12 élèves sont actuellement inscrits dans le dispositif ULIS, avec Mme Morin.

4 AESH sont nommées dans notre école : 1 dans le dispositif ULIS et 3 dans l'accompagnement d'élèves. Une des AESH est en arrêt maladie depuis plusieurs semaines, son remplacement n'est pas assuré, ce qui ne permet pas l'accueil de l'élève qui en a besoin dans de bonnes conditions.

Préparation de la rentrée 2022-2023 : les inscriptions des futurs élèves de CP ont eu lieu la semaine dernière à la mairie. M. Gaultier était présent afin de prendre contact avec les futures familles. Un rendez-vous individuel a été pris par les futurs parents d'élèves avec M. Gaultier afin de visiter l'école et de répondre aux questions éventuelles. Suite à cette période de permanences, une quinzaine de futurs élèves potentiels n'étaient pas inscrits. Un mot de rappel a été rédigé. Un sondage a été collé dans les cahiers de liaison des élèves du CP au CM1 afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire.

Comptes mairie : les budgets pour l'année 2022 devraient être alloués prochainement, le vote du budget étant prévu mi-avril.

Coopérative scolaire : Différentes actions ont été menées : vente de chocolats, deux ventes de fromages. La prise de vue des photos scolaires est prévue le 29 mars. Ces actions nous permettent de financer les projets et les sorties des classes. Nous remercions les parents d'élèves qui participent. Les actions du Sou des Écoles permettent de compléter.

■ Sujet 3 : actions concourant à la mise en œuvre du projet d'école (pour information)

Toutes les classes de l'école ont pu bénéficier d'un projet musique avec Mme Irène Legallais, intervenante . Ce sont les classes de CP, CE1 et CE2 qui y participent en ce moment, avec un projet en lien avec les pays du monde ou les contes. Une représentation est prévue le 30 juin pour les CP et CE1.

Les classes de CP-CE1, CE1-CE2, CE2 A et B, CM1A, CM2A et B. participent au prix des Incorruptibles.

En mai, les CPB vont avoir une intervention en poterie, en lien avec un travail en littérature. Une visite au Parc des Oiseaux est programmée le 24 juin avec les élèves de CPB et ceux du dispositif ULIS. Un travail autour des oiseaux sera fait en classe en amont de cette visite.

La classe de CP-CE1 envisage d'aller à Pérouges sur une journée pour une sortie autour des contes. Cette sortie est en cours de budgétisation.

Les classes de CE1-CE2 et CE2 participent à l'action "École et Cinéma" et vont voir 3 films dans l'année. Les élèves vont passer le permis piéton. Enfin, les trois classes vont partir en classe découverte du 7 au 10 juin à Verrières, sur le thème des contes. Une réunion d'information aux familles est prévue le 1er avril prochain. Le directeur accompagnera les classes.

Les classes de CE1-CE2 et CE2B participent à la fête du court métrage et à un défi Ecosystem.

Les classes de CPA et CE1 partiront en classe découverte à Ste Croix les 30 et 31 mai. Le directeur

les accompagnera. Une réunion d'information aux familles est prévue prochainement.

Les classes de CM1 et CM1-CM2 mènent un projet autour de la nature tout au long de l'année avec une sortie au lac Neyton organisée à chaque saison. Deux sorties ont déjà été organisées. Un projet de correspondance postale avec une école du Bénin est en cours de mise en place. Les trois classes avaient pour projet de partir une journée pour skier, ce projet n'a malheureusement pas pu aboutir, les conditions d'agrément étant trop complexes pour permettre à un nombre de parents suffisants d'accompagner, et les contraintes sanitaires ayant été trop lourdes.

Les classes de CM1A et CM1-CM2 ont participé à un rallye mathématiques départemental.

Les classes de CM2A et CM2B participent au projet École et cinéma et à la fête du Court Métrage, entretiennent une correspondance avec les militaires du 1er régiment médical en Polynésie Française et ont mené un projet en classe autour de la Bande Dessinée, aboutissant à la réalisation d'une exposition.

Projets à venir : permis Internet en collaboration avec la gendarmerie scolaire, intervention de Mme Evelyne Gaillard, infirmière scolaire du collège Marcel Aymé, sur le thème de la puberté, projet "les Incorruptibles" - vote pour l'album préféré, visite de l'atelier d'un artisan céramiste à Béligneux, visite du Centre historique de la Déportation et de la Résistance à Lyon, visite au musée des Beaux Arts à Lyon, participation à la cérémonie de commémoration du 8 mai, déplacement sur la Plaine des 21 fusillés du 12 juin 1944 avec journée passée au lac Neyton avec observation des aménagements et nettoyage du site en lien avec la municipalité (géographie + éducation morale et civique), en préparation, suite à l'annulation de la journée au collège à cause des restrictions sanitaires : visite des enseignants du collège en classe, mise en place d'un cycle handball en EPS, en lien avec la section sportive handball féminin du collège Marcel Aymé. Une rencontre avec l'enseignant responsable de la section et les joueuses et en cours de préparation, visite du régiment médical à organiser pour le mois de juin (sous réserve des disponibilités des personnels vue l'actualité). Une exposition sur le thème de la seconde Guerre Mondiale et de la citoyenneté est prêtée par l'Organisation Nationale des Anciens Combattants. Enfin, les deux classes participent en ce moment à la semaine de la Presse.

Le directeur de l'école va organiser des réunions en visioconférence avec les parents d'élèves volontaires sur des thèmes donnés (sécurité à l'école, rôle d'un conseil des maîtres, prise en charge des difficultés des élèves, utilisation de l'argent à l'école par exemple). Ces rendez-vous seront l'occasion pour les parents d'élèves de poser des questions et d'avoir un lieu de communication directe. Un sondage a permis de mesurer l'intérêt des parents pour cette proposition (plus de 81% de parents ayant répondu se sont montrés intéressés) et de relever les thèmes à aborder prioritairement. Le premier rendez-vous sera organisé le mardi 5 avril de 19h à 20h sur le thème de la gestion de l'absentéisme.

▣ Sujet 4 : hygiène, sécurité et travaux (pour information)

Le cadre sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 a évolué à plusieurs reprises. La situation a été complexe en janvier et février, avec de nombreuses absences non remplacées d'enseignant et par conséquent le non-accueil des élèves. L'équipe enseignante tient à remercier les parents d'élèves pour leur compréhension et leur bienveillance tout au long de cette crise sanitaire.

Le deuxième exercice PPMS n'avait pas pu se dérouler à cause du contexte sanitaire (plusieurs classes dont l'accueil a été suspendu). Il a été fixé au 28 mars prochain. Il s'agira d'un exercice de type intrusion avec mise en sûreté de tous les élèves (maternelle et élémentaire).

Des rendez-vous entre la mairie et la direction des deux écoles sont organisés régulièrement afin de faire le point sur les écoles et de poser toutes les questions éventuelles. Ces rencontres sont

appréciées par le directeur qui remercie la Municipalité pour leur organisation.

Quelques petits travaux sont régulièrement effectués. L'équipe enseignante remercie vivement la Municipalité, et notamment les agents techniques pour leur disponibilité et leur réactivité.

La salle informatique de l'école a été supprimée par la Mairie sans que l'équipe enseignante n'en soit informée et alors que des classes l'utilisaient, dans le cadre des programmes scolaires. Si l'état du matériel ne permettait pas une utilisation des ordinateurs en réseau, leur utilisation pour du traitement de texte nous avait été accordée. L'équipe enseignante exprime son grand mécontentement face à cette décision rapide, incompréhensible et non concertée. M. Gaultier s'est immédiatement entretenu avec Mme Henriques à ce sujet qui a annoncé une remise en état de marche d'ordinateurs rapidement.

Intervention de Mme Henriques – Problème de communication. L'école n'a pas effectué de réservations de la salle informatique qui est une salle communale malgré son utilisation par les enseignants. Pour la mairie, la salle était inutilisée. Dans le cadre de crise ukrainienne, la mairie a eu besoin d'une salle informatique pour sécuriser les collectes organisées. La Mairie nous informe que du nouveau matériel va être installé permettant un accès Internet. Dès l'installation, la salle sera accessible pour du traitement de texte en attendant de pouvoir installer un réseau sécurisé pour aller sur Internet. L'équipe enseignante exprime son désaccord avec le système de réservation d'une salle qui ne sera utilisée que par élèves, ce qui ne permet pas une souplesse dans l'organisation interne de l'équipe.

Des enseignants soulignent le fait qu'Internet n'est pas accessible à l'étage par Wifi à l'étage du bâtiment C. Mme Henriques n'est pas au courant. Le service technique est au courant et un groupe de travail est prochainement prévu pour résoudre ce problème.

M. Gaultier fera un point sur la réinstallation de la salle informatique au prochain conseil d'école.

▣ Sujet 5 : présentation des priorités fixées pour le projet d'école

Différents calendriers étaient proposées pour la rédaction du nouveau projet d'école. Voici celui qui a été retenu par l'équipe enseignante :

- diagnostic effectué et priorités fixées en période 3 de l'année scolaire 2021-2022, pour présentation au deuxième conseil d'école
- rédaction des fiches actions en périodes 4 et 5 de l'année scolaire 2021-2022
- présentation du projet d'école finalisé au premier conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023, pour une mise en oeuvre au premier trimestre

Un diaporama est projeté (et joint à ce PV) pour présenter une synthèse du diagnostic et les priorités fixées. Les différents partenaires de l'école seront associés à la rédaction du projet d'école pour les parties qui les concernent.

▣ Sujet 6 : autres questions portées au conseil d'école, 8 jours avant la date de la réunion (pour information)

Une question est soulevée par M. Lefèvre pour l'association du Val Cottey.

Quelle est l'organisation actuelle des services de cantine concernant les conditions sanitaires de la cantine actuelles?

Mme Henriques répond qu'il y a maintien du non brassage pour le moment. Les décisions sont prises en concertation entre l'association du Val Cottey et la municipalité. Bien que le protocole soit au niveau 1, la municipalité a accordé à l'association du Val Cottey de continuer sur le même fonctionnement et à mettre à leur disposition les salles municipales nécessaires pour l'accueil des élèves. La municipalité prend donc en charge l'entretien des salles utilisées.

Les parents d'élèves soulignent le fait que le fonctionnement peut poser des difficultés pour les élèves qui

passent sur le dernier service.

L'organisation sera revue pour le début de la période 5 après les vacances

Mme Henriquès souhaite intervenir sur les modalités d'inscriptions. Des familles d'enfants scolarisés en grande section n'ont toujours pas inscrit leur enfant à l'école élémentaire. Des parents d'élèves indiquent que plusieurs élèves de GS vont être inscrits à l'école privée de Dagneux, les raisons soulevées sont entre autres le périscolaire.

Les parents d'élèves s'interrogent sur le nombre de départ vers l'établissement privé de Saint Louis, à Dagneux. M. Gaultier indique que l'école doit en comprendre les raisons afin de limiter le nombre d'élèves qui quittent le public vers le privé.

Ce point sera noté à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

Mme Henriques questionne sur l'attestation savoir nager : problématique des classes de CM1 qui n'ont pu bénéficier de leur cycle entier suite aux conditions sanitaires.

Une proposition a été faite pour avoir plus de séances mais cela n'a pu se faire.

Question de Mme Henriquès : faut-il prévoir un budget spécifique pour l'année prochaine ? Ce sera à vérifier avec le collège pour voir ce qui est exactement prévu.

Cycle escalade : Il n'est pas possible pour la circonscription d'organiser l'agrément des parents sur la commune. Un agrément a été prévu dans une autre circonscription, ce qui n'a pas permis pas de mettre en place cette formation pour les parents volontaires.

Les parents d'élèves demandent si l'équipe enseignante a assez de parents bénévoles pour accompagner les élèves lors du CROSS. Ils se proposent de refaire une demande et de préciser également les tâches confiées aux parents.

Heure de fin : 20h30

<p>Le président, directeur de l'école Nom : Alexis GAULTIER</p> <p>Signature</p>	<p>Le secrétaire, Marie-Anne KANT, enseignante</p> <p>Signature</p>
--	---